

2018

**AMNISTIE
INTERNATIONALE**



**LA DÉFENSE DES DROITS :
UNE RÉPONSE AUX DIVISIONS ET À L'INSTABILITÉ**

**BILAN ET PROGRAMME DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS 2018 À
L'INTENTION DU CANADA D'AMNISTIE INTERNATIONALE**





Geneviève Paul
Directrice générale par intérim
Amnistie internationale
Canada francophone
gpaul@amnistie.ca
1-800-565-9766
@GenPaul_



Alex Neve
Secrétaire-général,
Amnistie internationale
Canada (section anglophone)
aneve@amnesty.ca
1-800-AMNESTY
@AlexNeveAmnesty

PHOTO DE COUVERTURE :

Rassemblement à l'occasion de la marche pour l'humanité et la prévention des génocides, en compagnie du secrétaire-général d'Amnistie internationale Shalil Shetty, à Montréal en mai 2017.

LA DÉFENSE DES DROITS : UNE RÉPONSE AUX DIVISIONS ET À L'INSTABILITÉ

BILAN ET PROGRAMME DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS 2018 À L'INTENTION DU CANADA D'AMNISTIE INTERNATIONALE



INTRODUCTION	1
SOMMAIRE DU BILAN DE 2017	5
SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS POUR 2018	8



© Amnesty International

Melanie Morrison se bat pour la justice pour les femmes autochtones disparues ou assassinées au Canada. Elle fait partie des 10 défenseures que nous avons soutenu dans le cadre du Marathon d'écriture de 2017.

LA DÉFENSE DES DROITS : UNE RÉPONSE AUX DIVISIONS ET À L'INSTABILITÉ

BILAN ET PROGRAMME DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS 2018 À L'INTENTION DU CANADA D'AMNISTIE INTERNATIONALE



INTRODUCTION¹

L'année 2017, marquée à travers le monde par de violents remous et des dissensions haineuses, s'est avérée particulièrement difficile en matière de respect des droits humains. Dans ce contexte inquiétant, le Programme de défense des droits humains 2018 à l'intention du Canada d'Amnistie internationale évalue les efforts déployés par le gouvernement fédéral au cours de la dernière année, à l'échelle nationale et mondiale, pour défendre et faire respecter les droits humains, et recommande des changements législatifs et politiques, des initiatives stratégiques avec des mesures concrètes pour la protection des droits humains en 2018.

Dans son précédent Programme de défense des droits humains, Amnistie internationale affirmait que 2017 serait « Une année pour corriger le tir » en raison de plusieurs grands anniversaires des droits humains : 40 ans depuis l'entrée en vigueur de la Loi canadienne sur les droits de la personne, 35 ans depuis la création de la Charte canadienne des droits et libertés, et 10 ans depuis l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.



Des militants ont livré un canoe rempli de pétitions au parlement de Colombie-Britannique pour demander au gouvernement de respecter les droits des peuples autochtones en arrêtant la construction du barrage Site C dans le nord-est de la province.

1 Une version antérieure de cette introduction est parue dans le *Toronto Star* (en anglais), le 22 décembre 2017, et dans *Le Devoir*, le 3 janvier 2018.

En 2018, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies évaluera le bilan du Canada en matière de droits humains

Encore une fois en 2018, le Canada dispose d'occasions en or pour exercer son leadership en matière de droits humains, d'autant plus qu'il accueillera le sommet du G7 en mai et la Conférence mondiale sur les droits des personnes LGBTI et le développement inclusif cet été, tout en se préparant à la conférence de Women Deliver en 2019 et en poursuivant sa campagne pour obtenir un siège au Conseil de Sécurité des Nations unies en 2020. Qui plus est, le monde entier souligne cette année le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, lequel devrait inspirer un engagement renouvelé et inébranlable envers les droits humains à l'échelle internationale.

En 2018, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies évaluera le bilan du Canada en matière de droits humains à l'échelle nationale au moyen d'un examen périodique universel, le troisième du genre depuis l'adoption du processus par l'Assemblée générale des Nations unies en 2005². Ce premier examen périodique universel prescrit au gouvernement Trudeau représente une précieuse occasion pour le Canada de faire preuve de leadership et de respecter ses obligations internationales liées aux droits humains.

À l'aube de 2018, le contexte mondial suscite de grandes préoccupations. La liste des pays dévastés par des conflits ne cesse de s'allonger. Des crises déjà bien ancrées se poursuivent en Syrie, en Irak, au Soudan du Sud et en Afghanistan. De vastes épisodes de nettoyage ethnique contre les Rohingyas ont éclaté au Myanmar, forçant l'exode de plus de 650 000 réfugiés vers le Bangladesh voisin. La crise au Yémen s'est aggravée; les pertes en vies humaines ont été exacerbées par un blocus imposé par l'Arabie saoudite, qui a nui à l'aide humanitaire. Le peuple palestinien a franchi récemment le cap des 50 ans de violations des droits humains sous l'occupation militaire israélienne. L'anarchie qui a ravagé la Libye a finalement fait la une partout dans le monde à la suite de rapports d'atroces violations, dont l'esclavage, perpétrées contre les réfugiés et les migrants.

Pendant ce temps, les pays du « Triangle du Nord » (Salvador, Guatemala et Honduras) sont aux prises avec des violences généralisées et connaissent des taux d'homicides de quatre à huit fois supérieurs à ceux considérés comme épidémiques par l'Organisation mondiale de la Santé, ce qui pousse pas moins d'un demi-million de personnes à franchir clandestinement la frontière sud du Mexique chaque année dans l'espoir d'y trouver refuge. De graves crises des droits humains se prolongent ailleurs dans le monde, y compris au Burundi, au Venezuela, en République centrafricaine, en Iran et dans nombre d'autres pays.

Tous ces conflits se caractérisent par des violences sexuelles généralisées et d'autres graves violations des droits humains commises contre des femmes, des filles et des personnes au genre non-conforme. Les dirigeants mondiaux parlent de plus en plus de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des filles, tout en veillant à ce qu'elles jouent un rôle déterminant en matière de consolidation de la paix et de la sécurité, et de la promotion des droits des LGBTI. Mais force est de constater que les discours s'accompagnent rarement d'actions concrètes, et encore moins de vrais changements.

Comme par les années passées, toute action multilatérale efficace envisagée pour répondre à ces crises est invariablement contrecarrée par la géopolitique. Un trop grand nombre de pays continuent de consacrer temps et argent à des efforts visant à contraindre et sanctionner les réfugiés plutôt que de collaborer et de partager la responsabilité de la défense de leurs droits. Il s'est avéré impossible d'imposer un embargo total sur les armes à l'encontre de pays comme la Syrie, le Soudan du Sud, le Yémen et le Myanmar puisque la Russie et la Chine menacent de bloquer à coups de vetos toutes mesures qui s'y rapporteraient.

La montée rapide de politiques haineuses cette dernière année est particulièrement troublante. Ce genre de phénomène n'est pas nouveau, mais la rapidité avec laquelle le discours ouvertement raciste et diabolisant nourrit les grands courants politiques partout dans le monde est effarante et désolante. Comme souvent, cette intolérance toxique cible les personnes les plus marginalisées de la société, notamment les réfugiés et les migrants, les minorités ethniques et religieuses, ainsi que les personnes persécutées pour leur orientation sexuelle, réelle ou perçue, ou pour leur identité de genre. Une telle situation dépasse largement l'administration de Donald Trump. La diffamation fait partie intégrante de la politique officielle des gouvernements hongrois, russe, turc et philippin, pour ne mentionner que quelques pays, et refait surface chaque fois qu'un pays d'Europe occidentale appelle le peuple aux urnes.

2 Le Canada sera évalué durant la 30^e session de l'examen périodique universel le 11 mai 2018.

Compte tenu de ces vagues de haine et de diabolisation, plaider en faveur des droits humains universels s'avère dangereux partout dans le monde. Les défenseurs des droits humains sont dénigrés, menacés, attaqués, emprisonnés et tués à un rythme alarmant. En 2017, on a emprisonné la directrice et le président de la section turque d'Amnistie internationale ainsi que d'autres défenseurs des droits humains bien connus. S'il est vrai que notre directrice, Idil Eser, et d'autres militants ont été relâchés sous condition après trois mois et demi de détention, leur procès absurde pour l'accusation, dépourvue de tout fondement, de soutien à une organisation terroriste suit son cours. Qui plus est, le président d'Amnistie internationale Turquie Taner Kiliç, emprisonné depuis juin 2017, est toujours derrière les barreaux au moment de mettre la dernière main au présent programme de défense des droits humains. Partout dans le monde, on devrait saluer l'audace et l'intelligence des défenseurs des droits humains au moment même où ceux et celles-ci sont confrontés à des dangers de plus en plus grands. Garantir leur sécurité doit être au cœur même d'un programme mondial de défense des droits humains.

Le Programme de défense des droits humains 2018 à l'intention du Canada d'Amnistie internationale fait le bilan des progrès réalisés et actualise les recommandations proposées pour les sept dossiers suivants :

Droits des peuples autochtones

Égalité des sexes

Protection des migrants et des réfugiés

Affaires, commerce et droits humains

Sécurité nationale

Respect des obligations internationales

Promotion des droits humains à l'échelle mondiale

Le Programme de défense des droits humains 2018 repose sur l'évaluation des 35 recommandations incluses dans le Programme de défense des droits humains 2017 à l'intention du Canada d'Amnistie internationale.

Ce bilan adopte la classification suivante :

NOTATION SUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS



VERT La recommandation a été mise en œuvre



JAUNE La mise en œuvre est commencée, mais demeure incomplète



ORANGE En cours de mise en œuvre, mais soulève des incertitudes ou des inquiétudes



ROUGE De graves préoccupations persistent ou alors aucun progrès n'a été réalisé

En ce qui concerne l'avenir, l'heure n'est pas à l'hésitation ou à la complaisance.

En 2017, Amnistie internationale salue les progrès accomplis qui ont contribué à focaliser le regard du gouvernement fédéral sur les droits humains, plus précisément : l'intégration dans la législation de la protection des personnes transgenres au Canada; l'adoption d'une Politique d'aide internationale féministe; et l'indemnisation tant attendue pour les citoyens canadiens victimes de violations des droits humains liées à la sécurité nationale et l'annonce attendue de la nomination d'un ombudsman pour le secteur extractif canadien. Certains dossiers ont un avenir prometteur, mais l'issue reste incertaine. Par exemple, la promesse d'adopter un cadre législatif pour la pleine mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les efforts consacrés au renforcement de l'assistance consulaire octroyée aux Canadiens injustement emprisonnés à l'étranger.

Nous avons toutefois connu de profondes déceptions, comme la décision d'aller de l'avant avec le projet de barrage hydroélectrique du site C en dépit de l'opposition des peuples autochtones; l'approbation d'un contrat de 15 milliards de dollars pour la vente de véhicules blindés légers à l'Arabie saoudite, un pays responsable de crimes de guerre au Yémen; et le refus du gouvernement de suspendre l'entente entre le Canada et les États-Unis sur les tiers pays sûrs au moment même où un nombre croissant de réfugiés aux États-Unis craignent l'intensification des décrets hostiles, punitifs et restrictifs de Donald Trump de même que ses nombreuses déclarations publiques et messages sur les médias sociaux.

En somme, l'appréciation des progrès accomplis cette année est mitigée. Sur les 35 recommandations présentées l'an passé, cinq ont été pleinement mises en œuvre, sept ont progressé de façon satisfaisante, 18 sont en cours de mise en œuvre, mais soulèvent des préoccupations ou des inquiétudes. Enfin, Amnistie internationale a relevé cinq recommandations qui suscitent d'importantes préoccupations ou n'ont pas du tout progressé.

En ce qui concerne l'avenir, l'heure n'est pas à l'hésitation ou à la complaisance. Le Programme de défense des droits humains 2018 à l'intention du Canada d'Amnistie internationale réclame des initiatives audacieuses et plus de leadership pour renforcer les droits humains au Canada comme à l'étranger.



© Munt Uz Zaman /AFP/Getty Images

Des réfugiés rohingyas marchent dans un canal étroit après avoir traversé la rivière Naf, fuyant le nettoyage ethnique perpétré par l'armée du Myanmar dans l'État de Rakhine. 650 000 réfugiés ont cherché à se mettre à l'abri dans les camps surpeuplés du Bangladesh.



SOMMAIRE DU BILAN DE 2017

Respect des droits des peuples autochtones	NOTE
Stopper la construction du barrage du site C au nord-est de la Colombie-Britannique	ROUGE
Réformer les processus d'approbation des projets de manière à respecter les droits des peuples autochtones et à se conformer aux obligations juridiques du Canada	ORANGE
Intégrer au droit canadien le droit au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause	ORANGE
Annoncer des plans de mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones	JAUNE
Assurer aux femmes et aux filles des Premières Nations, inuites et métisses l'accès à des refuges et à des maisons de transition	ORANGE
Voir à ce que les services de police recueillent des données au sujet de l'identité inuite, métisse ou de Premières Nations des victimes de crimes violents	ORANGE
Se conformer aux décisions du Tribunal canadien des droits de la personne quant à la discrimination à l'endroit des enfants des Premières Nations	ORANGE

Agir pour l'égalité des sexes au Canada et à l'étranger	NOTE
Mettre en œuvre pleinement le projet de loi C-16 sur l'identité de genre et l'expression de genre	VERT
Élaborer un plan d'action national pour lutter contre la violence à l'égard des femmes au Canada	JAUNE
Accroître le soutien offert aux femmes des Premières Nations, inuites et métisses qui fuient la violence	ORANGE
Faire de l'égalité des sexes une pierre angulaire de la diplomatie canadienne et des programmes de développement	JAUNE
Mettre en œuvre les recommandations formulées par le Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations unies suite à l'examen du Canada en 2016	ORANGE

Répondre à la crise mondiale des réfugiés	NOTE
Abroger les dispositions discriminatoires dans les lois nationales sur la protection des réfugiés	ORANGE 
Assurer un accès aux services de santé essentiels pour toutes les personnes au Canada, quel que soit leur statut d'immigration	ROUGE 
Réformer les dispositions sur l'interdiction de territoire afin qu'elles respectent les principes énoncés par la Cour Suprême du Canada dans le jugement <i>Ezokola</i>	ROUGE 
S'assurer que la détention liée à l'immigration ne soit qu'une mesure de dernier recours et ne s'applique en aucun cas à des enfants ou à des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale	JAUNE 
Établir une instance de surveillance indépendante de l'Agence des services frontaliers du Canada	ORANGE 
Diriger les efforts visant à établir un mécanisme mondial pour un partage plus équitable de la responsabilité de répondre à la crise mondiale des réfugiés	VERT 
Augmenter considérablement les engagements relatifs à la réinstallation de réfugiés du Canada pour 2018	ORANGE 

Les droits humains et l'économie	NOTE
Veiller à ce que les accords commerciaux actuels et futurs du Canada fassent l'objet d'études d'impacts sur les droits humains	ORANGE 
Faire en sorte que les sociétés canadiennes puissent être tenues responsables des violations des droits humains liées à leurs activités à l'étranger, notamment en mettant sur pied un bureau d'ombudsman relatif au secteur extractif	VERT 
Protéger les défenseurs des droits humains à l'étranger qui sont exposés à des risques parce qu'ils défendent une cause liée aux activités de sociétés canadiennes	ORANGE 

Vers des mesures de sécurité nationale justes et adéquates	NOTE
Veiller à ce que les affaires judiciaires en instance concernant des demandes de réparation pour des violations des droits humains liées à des opérations de sécurité nationale soient réglées dans les plus brefs délais	VERT 
Adopter un cadre de sécurité nationale qui reconnaît le respect des droits humains en tant que pilier fondamental, intègre des garanties en matière de droits humains et assure la pleine conformité aux obligations internationales du Canada en matière de droits humains	ORANGE 

Obligations internationales : engagement et mise en œuvre	NOTE
Tenir une rencontre des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux afin d'amorcer des réformes au processus de mise en œuvre des obligations internationales en matière de droits humains du Canada	VERT 
Œuvrer à une ratification rapide du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, du Traité sur le commerce des armes et du Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées	ORANGE 
Amorcer des consultations concernant tous les traités des Nations unies et de l'Organisation des États américains relatifs aux droits humains que le Canada n'a pas encore ratifiés	ORANGE 
Mettre en œuvre les recommandations en matière de droits humains en suspens formulées par les comités des Nations unies	ORANGE 

Relations internationales : mettre les droits humains au cœur de la politique étrangère canadienne	NOTE
Élaborer un plan d'action pangouvernemental pour promouvoir la protection des droits humains à l'échelle mondiale	JAUNE 
S'engager à plus de transparence en ce qui concerne le bilan diplomatique canadien en matière de droits humains	ROUGE 
Développer une stratégie relative aux droits humains pour baliser les relations entre le Canada et la Chine	ORANGE 
Annuler l'approbation de l'accord de vente de véhicules blindés légers à l'Arabie saoudite	ROUGE 
Faire état publiquement de sa préoccupation quant aux violations des droits humains commises par le gouvernement israélien	ORANGE 
Renforcer les pratiques consulaires en ce qui touche les cas de Canadiens ou d'autres personnes entretenant des liens étroits avec le Canada qui subissent de graves violations des droits humains à l'étranger	JAUNE 
Régler les cas de longue date de Canadiens et d'autres personnes entretenant des liens étroits avec le Canada détenus arbitrairement à l'étranger	JAUNE 



SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS POUR 2018

Les 33 recommandations relatives aux droits humains d'Amnistie internationale à l'intention du gouvernement canadien pour 2018

RESPECT DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Suspendre la construction du barrage du site C.

Adopter un cadre législatif pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones afin d'orienter et d'assurer la collaboration avec les peuples autochtones, de réformer les lois et les politiques, d'élaborer un plan d'action national et d'accroître l'imputabilité parlementaire et publique.

Intégrer des dispositions relatives au droit au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause et qui soient conformes aux normes internationales en matière de droits humains dans toutes les décisions touchant les droits liés à la terre des peuples autochtones.

S'assurer que le processus de prise de décision concernant les grands projets de mise en valeur des ressources comprend une véritable analyse comparative entre les sexes sur les répercussions possibles et sur les mesures d'atténuation nécessaires.

Veiller à ce que les membres des Premières Nations et des communautés inuites et métisses qui fuient la violence aient accès à des programmes culturellement adaptés, à des refuges et à des maisons de transition.

Adopter des politiques et protocoles qui touchent le recrutement, la formation et le déploiement de corps policiers pour combler le manque de policiers expérimentés appelés à intervenir auprès des Premières Nations et des communautés inuites et métisses dans les régions éloignées et nordiques; exiger que tous les agents aient la formation requise pour répondre aux besoins de la communauté en respectant les différences liées au sexe et les différences culturelles; et réduire le taux élevé de roulement chez les policiers pour faire tomber les barrières qui nuisent à l'établissement de relations rassurantes et positives avec ces communautés

Appliquer dans son intégralité la décision du Tribunal canadien des droits de la personne afin d'éliminer la discrimination à l'endroit des enfants des Premières Nations.

AGIR POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES AU CANADA ET À L'ÉTRANGER

Élaborer et adopter un plan d'action national sur la violence fondée sur le sexe qui s'appuie sur la stratégie fédérale de lutte contre la violence fondée sur le sexe, s'applique à toutes les instances fédérales, provinciales et territoriales, et comporte un axe intersectionnel et des dispositions spécifiques relatives aux violences disproportionnées dont sont victimes les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones.

Développer et promouvoir une définition publique claire de la politique étrangère féministe intersectionnelle du Canada centrée sur les femmes, les filles et les personnes LGBTI les plus marginalisées, qui habilite, soutient et protège les défenseurs des droits des femmes et des personnes LGBTI, et réforme l'engagement bilatéral et multilatéral du Canada afin d'anéantir les relations de pouvoir et les structures au cœur de l'inégalité entre les sexes.

Instituer le renforcement des capacités de la fonction publique pour soutenir la mise en œuvre des engagements féministes du Canada.

Accroître le financement de l'aide au développement au seuil minimum de 0,7 % du revenu national brut.

Demander une étude par un comité parlementaire sur les droits des personnes intersexuées afin d'identifier les domaines du droit et des politiques où une réforme s'impose.

PROTECTION DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS

Suspendre l'Entente entre le Canada et les États-Unis sur les tiers pays sûrs de 2004, afin que les demandeurs de statut de réfugié puissent présenter des demandes aux postes frontaliers canadiens et ne soient pas forcés de franchir de manière irrégulière la frontière canadienne, à partir des États-Unis, dans des conditions potentiellement dangereuses.

Abroger les mesures discriminatoires et punitives prévues dans la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, dont les dispositions relatives aux pays d'origine désignés et aux étrangers désignés.

Fournir les ressources nécessaires à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié afin de garantir l'équité et la célérité des « anciennes demandes d'asile » déferées en vue d'audiences avant les réformes législatives de décembre 2012, de même que le nombre croissant de dossiers lié à l'augmentation des demandes présentées par des personnes traversant la frontière en provenance des États-Unis.

Travailler de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour garantir un financement convenable et durable de l'aide juridique afin d'assurer que les réfugiés et les migrants vulnérables puissent recourir aux services d'un avocat dans le cours des procédures de demande d'asile et d'immigration

Revoir le nombre de réfugiés réinstallés dans le but d'atteindre 20 000 réfugiés parrainés par le gouvernement sur une base annuelle d'ici 2020.

Promouvoir l'adoption d'un véritable Pacte mondial pour les réfugiés, comprenant un modèle de partage des responsabilités et de financement crédible et exhaustif pour l'accueil et la réinstallation de la population mondiale de réfugiés.

LES DROITS HUMAINS ET L'ÉCONOMIE

Procéder rapidement à la nomination d'un « ombudsman canadien de l'entreprise socialement responsable » qui soit indépendant, doté de ressources suffisantes ainsi que d'un solide mandat d'enquête lui permettant de s'assurer que les sociétés canadiennes exerçant leurs activités à l'étranger puissent rendre des comptes et de que les personnes ayant subi des préjudices puissent obtenir réparation.

Prendre des mesures concrètes en faveur d'un programme commercial progressiste respectant les obligations et le devoir du Canada de protéger les droits humains face aux acteurs étatiques et non étatiques, préconisant constamment des consultations véritables y compris avec le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones. Ce programme doit également comprendre des mesures fermes visant à s'assurer de la redevabilité des entreprises, ainsi qu'un engagement à mener des études d'impact en droits humains de manière indépendante, continue, impartiale et exhaustive et qui s'appuient sur les critères développés par les Nations unies relatifs aux études d'impact sur les droits humains des accords commerciaux.

Appliquer systématiquement les lignes directrices Voix à risque afin de soutenir les défenseurs des droits humains faisant l'objet de menaces et d'agressions, conformément à leurs demandes, y compris les défenseurs susceptibles de dénoncer les impacts sur les droits humains qu'ils ou qu'elles estiment être associés aux activités de sociétés extractives canadiennes.

En conformité avec les recommandations formulées par le Groupe de travail des Nations unies sur la question des entreprises et des droits humains ainsi que le Comité sur l'élimination de la discrimination raciale, enquêter de manière sérieuse le désastre survenu sur le site de la mine Mount Polley en Colombie-Britannique et offrir aux communautés touchées une réparation adéquate.

VERS DES MESURES DE SÉCURITÉ NATIONALE JUSTES ET ADÉQUATES

Modifier les dispositions du projet de loi C-59 qui continuent de susciter des inquiétudes en matière de droits humains, notamment en abrogeant le processus d'émission du certificat de sécurité en matière d'immigration, ainsi qu'en amendant les dispositions d'appel relatives à la liste d'interdiction de vol et en introduisant des mesures de protection plus fermes en ce qui a trait au partage d'information.

Modifier la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* afin de s'acquitter de l'obligation internationale en matière de droits humains interdisant l'expulsion de toute personne vers un pays où elle s'exposerait à des risques graves de torture.

OBLIGATIONS INTERNATIONALES : ENGAGEMENT ET MISE EN ŒUVRE

Travailler de concert avec les organisations des peuples autochtones et des groupes de la société civile afin de respecter les engagements pris lors de la réunion ministérielle consacrée aux droits humains de décembre 2017 visant à établir un nouveau mécanisme de niveau supérieur, à moderniser l'actuel Comité permanent des fonctionnaires chargés des droits de la personne et à élaborer un protocole et une stratégie d'engagement des intervenants, le tout dans l'objectif de renforcer la collaboration pour assurer la mise en œuvre des obligations internationales du Canada en matière de droits humains.

Poursuivre de nouvelles approches visant à assurer l'application effective des droits humains, parallèlement à l'examen périodique universel de 2018 du Canada au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, et faire le suivi des examens du bilan du Canada de 2016 et de 2017 par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, le Comité des droits des personnes handicapées et le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations unies.

Convoquer une réunion de suivi ministérielle FPT consacrée aux droits humains en décembre 2018.

Conclure les consultations FPT en vue d'adhérer au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et au Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies avant la fin de 2018.

Remédier aux lacunes du projet de loi C-47 afin d'assurer que l'adhésion du Canada soit pleinement conforme aux dispositions du Traité sur le commerce des armes.

Amorcer des consultations concernant tous les traités des Nations unies et de l'Organisation des États américains relatifs aux droits humains que le Canada n'a pas encore ratifiés.

RELATIONS INTERNATIONALES : METTRE LES DROITS HUMAINS AU CŒUR DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE

Lancer des consultations publiques en vue d'élaborer une stratégie ou un plan d'action mondial pour les droits humains, y compris un cadre féministe global, des engagements en faveur d'un plaidoyer cohérent et universel, un meilleur partage d'information avec le public sur l'évaluation faite par le Canada de la situation des droits humains dans le monde, et des initiatives prioritaires où le Canada peut apporter des contributions concrètes.

Renforcer la mise en œuvre des lignes directrices « Voix à risque » de 2016 destinées aux défenseurs des droits humains, y compris la désignation d'un haut responsable gouvernemental; veiller à ce que l'attention soit accordée en priorité aux défenseurs des droits à la terre et à l'environnement et des droits des femmes, des LGBTI, des peuples autochtones, et autres défenseurs qui courent des risques plus élevés; accroître les ressources; et offrir de la formation continue au Canada et dans les missions à l'étranger.

Élaborer de nouvelles stratégies novatrices pour les Canadiens et les autres personnes entretenant des liens étroits avec le Canada qui ont été injustement emprisonnés à l'étranger pendant de longues périodes et risquent encore de subir de graves violations de leurs droits humains, notamment Huseyin Celil, Wang Bingzhang et Li Xiaobo en Chine, Bashir Makhtal en Éthiopie, Mohammed el-Attar en Égypte, Saeed Malekpour en Iran et Raif Badawi en Arabie saoudite.



Des jeunes des groupes scolaires d'Amnistie internationale font une marche pour la solidarité lors du Congrès annuel des jeunes tenu à Mont-St-Hilaire en novembre 2017. © Amnistie international Canada

Amnistie internationale est un mouvement mondial regroupant plus de sept millions de sympathisants, de membres et de militants dans plus de 150 pays et régions, qui font campagne pour mettre un terme à de graves violations des droits humains. Notre vision est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains. Nous sommes indépendants de toute formation ou idéologie politique, de tout intérêt économique et de toute religion, et notre financement est assuré principalement par les cotisations de nos membres. Jusqu'à ce que chaque personne puisse jouir de

tous ses droits, nous poursuivrons nos efforts. Nous ne nous arrêterons que le jour où tout le monde vivra dans la dignité, où tout le monde pourra se faire entendre, et où plus personne ne subira de torture ou de mise à mort. Nos membres sont au cœur de tous ces efforts. Ils s'attaquent aux problèmes de droits humains par la rédaction de lettres, par des campagnes en ligne et hors ligne, par des manifestations, par des veillées et par du lobbying direct auprès de gens de pouvoir et d'influence. À l'échelle locale, nationale et mondiale, nous nous rassemblons pour mobiliser l'opinion publique et démontrer la solidarité internationale. Ensemble, nous changeons des vies, des lois, des pratiques.

Amnistie internationale Canada francophone

50 rue Ste-Catherine Ouest, bureau 500,
Montréal QC H2X 3V4

1-800-565-9766

www.amnistie.ca

Amnesty International Canada (English Branch)

312 Laurier Avenue East,
Ottawa, ON K1N 1H9

1-800-AMNESTY (1-800-266-3789)

www.amnesty.ca